

Journal d'Afrique Centrale - R.D.C.
du 16 au 31 Janvier 2016
n°284



Chronique réalisée par Luc de l'Arbre

Samedi 16 janvier.

Ituri : les miliciens de la FRPI s'engagent à se démobiliser. Les miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) se sont engagés à quitter leur maquis pour intégrer le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion. Dans une déclaration faite cette semaine dans les chaînes de radio locale, le leader de ce groupe armé, Mbadu Adirodu, sollicite un couloir aux Forces armées de la RDC pour la reddition de ses hommes. Le chef de collectivité qui indique que les dirigeants du groupe armé FRPI justifient leur décision par le souci de rétablissement de la paix dans cette entité dont la population a déjà tant souffert. Une ONG locale dénommée « Association des Jeunes pour la reconstruction de l'Ituri » affirme avoir déjà eu des échanges fructueux avec les leaders du groupe armé FRPI qui ont même signé un protocole d'accord pour confirmer leur détermination.

Le 16 janvier 2001, Laurent-Désiré Kabila est assassiné dans son bureau. Le 16 janvier, comme chaque année depuis 2002, les Congolais commémorent la mort de Laurent-Désiré Kabila, assassiné ce jour-là par l'un de ses gardes rapprochés, Rachidi Kasereka. Au-delà des cérémonies d'hommage à l'homme d'Etat, cet anniversaire est aussi l'occasion de revenir sur l'éventuelle réouverture du procès de ses assassins, comme les juges l'ont laissé entendre lors du prononcé du verdict de 135 personnes appelées devant la barre.

Nord-Kivu : situation sécuritaire et humanitaire précaire après les tueries de Miriki. La situation sécuritaire, sociale et humanitaire reste précaire à Miriki, huit jours après les tueries des dix-huit civils par les hommes armés dans cette localité située au sud du territoire de Lubero (Nord-Kivu). Selon l'administrateur du territoire qui s'est exprimé, vendredi 15 janvier à Radio Okapi, au moins neuf cent familles de déplacés sont dans le camp de Miriki. Ces déplacés vivent sans assistance, de suite de la méfiance de la population locale à leur égard. La cohabitation entre les communautés locales et les déplacés reste très conflictuel depuis quelques semaines à Miriki.

Tueries de Miriki : un député de Butembo interpelle Evariste Boshab. Le député Mbindule Mitono, élu de Butembo au Nord-Kivu a interpellé le vice-premier ministre en charge de l'Intérieur, Evariste Boshab. Dans une question écrite adressée depuis le 9 janvier, il dit vouloir notamment connaître l'identité des assaillants et la sanction réservée aux éléments de l'ordre censés sécuriser la population. Vendredi 15 janvier à Kinshasa, il a tenu un point de presse pour rendre public sa démarche parlementaire pour avoir des éclaircissements sur les tueries de Miriki.

Kinshasa: un culte œcuménique en mémoire de Laurent-Désiré Kabila. Un culte d'action de grâce a été dit, samedi 16 janvier à Kinshasa, en mémoire De feu le président Laurent-Désiré Kabila, assassiné il y a 15 ans, dans sa résidence, le Palais de marbre. Ce culte œcuménique s'est déroulé au mausolée du défunt président, à l'esplanade du Palais de la Nation, en présence de nombreuses personnalités du pays dont le chef de l'Etat, Joseph Kabila.

Sud-Kivu: Maman Sidikou réaffirme le soutien de la Monusco aux réfugiés burundais à Lusenda. Le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en RDC, Maman Sidikou réaffirme le soutien de la Monusco aux réfugiés burundais du camp de Lusenda, en territoire de Fizi (Sud-Kivu). Le patron de la mission onusienne a également exprimé la compassion et la solidarité des Nations unies aux réfugiés burundais qui, selon lui, restent préoccupés par la situation politique et sécuritaire dans leur pays, le Burundi. Il a par ailleurs recommandé à ces réfugiés à ne pas toucher aux armes.

RDC: Jean Shaka Tshipamba mobilise pour la création d'un syndicat des artistes. Tshipamba mobilise pour la création d'un syndicat devant défendre les droits des artistes congolais. Il a indiqué que ce mouvement syndical va défendre les intérêts des artistes congolais de toutes les catégories (musiciens, peintres, sculpteurs, comédiens et autres).

Dimanche 17 janvier.

Présidentielle-RDC: José Makila favorable à des primaires à l'opposition. Le président de l'Alliance des travaillistes pour le développement (ATD), José Makila, soutient l'idée d'organiser des primaires à l'opposition pour désigner un candidat unique à l'élection présidentielle. Il estime que les partis de l'opposition devraient rapidement s'organiser pour désigner leur candidat. L'opposant estime que l'organisation de ces primaires ne devrait pas poser problème puisque, selon lui, l'opposition est déjà organisée en plusieurs structures. L'idée des primaires a déjà été évoquée par l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi.

RDC: Edem Kodjo chargé par l'UA de mener les consultations en vue du dialogue. La présidente de la commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, a demandé à Edem Kojo, ancien Premier ministre togolais et membre du groupe de sages de l'UA « de voyager de toute urgence à Kinshasa pour mener les consultations nécessaires pour le lancement du dialogue ». Un communiqué publié samedi 16 janvier par l'Union africaine indique que Nkosazana Dlamini-Zuma continue de suivre les discussions en cours en RDC sur la convocation de ce dialogue.

Rareté des produits de première nécessité à Kabongo. Le territoire de Kabongo fait face à la rareté des produits de première nécessité. Cette situation est consécutive à la détérioration de la route qui part de Kamina à Kitenge en passant par le chef-lieu de Kabongo dans la province du Haut-Lomami. Sur le tronçon Kabongo-Kitenge par exemple, douze camions chargés de marchandises se sont embourbés.

Un Egyptien appelle les Congolais à capitaliser les idées nationalistes de Lumumba. Les Congolais commémorent dimanche 17 janvier, le 55ème anniversaire de la mort du tout premier Premier ministre de la RDC, Patrice-Emery Lumumba. Il a été assassiné le 17 janvier 1961. Déjà, la veille à Lubumbashi, Adad Adnan, un professeur de nationalité égyptienne, a appelé les Congolais de se servir des idées nationalistes de Patrice Emery Lumumba et d'en faire un modèle de leur vie. Dans son exposé, il a fait savoir que de nombreux Congolais préfèrent mieux rebaptiser les rues, les avenues et certaines bâtisses du nom de Lumumba pour justifier sa présence parmi eux. Mais cela ne suffit pas, a estimé Adad Adnan, demandant aux Congolais de se servir des idées nationalistes de Patrice Emery Lumumba et d'en faire un modèle de leur vie.

Lundi 18 janvier.

Dialogue en RDC: la Majorité satisfaite de la désignation d'Edem Kodjo, l'opposition divisée.

Plusieurs réactions sont enregistrées au sein de la classe politique congolaise après la désignation jeudi dernier d'Edem Kodjo, ancien Premier ministre togolais et membre du groupe des sages de l'Union africaine pour mener des consultations nécessaires pour le lancement du dialogue en RDC. La majorité présidentielle (MP) salue cette désignation. «Personnellement, je suis très heureux que l'Union africaine ait pris cette initiative, bien sûr en concertation avec les Nations unies, d'autant plus que la personne désignée connaît l'Afrique dans sa globalité. Et il est temps que nous allions au dialogue, avec la présence de ce facilitateur qui est africain et qui aime le Congo», a déclaré dimanche le porte-parole de Majorité présidentielle, André-Alain Atundu Liongo. Même son de cloche de la part de l'opposition, dite «nationaliste» qui soutient le dialogue et se dit favorable à la venue d'Edem Kodjo. Steve Mbikayi, un des animateurs de cette plate-forme, regrette tout de même que ce soit un étranger qui vienne rassembler les Congolais. Steve Mbikayi reconnaît toutefois que la RDC, étant un pays membre de l'Union africaine, peut accepter la présence de ce facilitateur pour décanter la situation. En revanche, l'autre franche de l'opposition hostile au dialogue convoqué par Joseph Kabila soutient le contraire. Le député Martin Fayulu, de la Dynamique de l'opposition et président de l'ECIDé, déclare qu'Edem Kodjo n'est pas le bienvenu à l'opposition congolaise: «Nous n'attendons pas de facilitateur, ni de Nations unies ni de l'Union africaine. Nous n'avons pas demandé un dialogue. Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est le respect de la constitution.» Il estime que ce n'est pas le dialogue qui intéresse les Congolais maintenant, mais plutôt les élections de 2016. «Nous avons demandé hier le dialogue à Kabila pour résoudre la crise de légitimité créée par la chaos électoral de 2011. La présidente de la commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, a demandé à Edem Kodjo, «de voyager de toute urgence à Kinshasa pour mener les consultations nécessaires pour le lancement du dialogue». Un communiqué publié jeudi 14 janvier par l'Union africaine indique que Nkosazana Dlamini-Zuma continue de suivre les discussions en cours en RDC sur la convocation du dialogue politique en RDC, considéré comme «le seul moyen de relever les nombreux défis auxquels sont confrontés le pays et de consolider l'unité et la cohésion nationale.».

Kisangani: 500 ex-combattants réclament un site pour travailler. Cinq cent dix-neuf ex-combattants, expulsés jeudi 14 janvier d'un site qu'ils occupaient sur la route TP depuis 2009 dans la ville de Kisangani, réclament un espace libre pour travailler. Ces éléments démobilisés depuis 2005 disent avoir été placés à cet endroit par le gouvernement provincial pour exercer diverses activités comme la menuiserie, la soudure et la fabrication des casseroles. Ils y ont été délogés par des militaires. Selon le chargé de communication du commissaire de la province de la Tshopo, l'entreprise chinoise Crec 7 doit entreposer du matériel d'asphaltage des routes à cet endroit.

La RDC veut poursuivre Germain Katanga, condamné par la CPI. Kinshasa a annoncé lundi 18 janvier sa volonté de poursuivre l'ancien chef de guerre congolais Germain Katanga, condamné en 2014 par la Cour pénale internationale (CPI) à 14 ans de prison pour son rôle dans un massacre lors du conflit en Ituri en 2002. Germain Katanga a été transféré à Kinshasa en décembre pour finir de purger sa peine et était censé sortir de prison ce lundi. Mais « il ne sera pas libéré », a déclaré le ministre congolais de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, dans un entretien avec l'AFP. M. Katanga « a été poursuivi auprès de la CPI pour des crimes bien précis, mais il reste impliqué dans d'autres dossiers tout aussi graves », a justifié le ministre, précisant que « deux procédures (étaient) en cours contre lui » en RDC. La première « concerne son rôle dans l'assassinat de neuf Casques bleus » en Ituri en 2005, a ajouté M. Thambwe Mwamba. La seconde touche aux « contacts » que M. Katanga a « continué à avoir avec d'autres officiers qui sont poursuivis », a encore dit le ministre, sans donner davantage de détails afin de préserver le secret de l'instruction. M. Katanga « aura un procès tout à fait juste », a assuré le Garde des Sceaux, « il peut recourir à tous les avocats qu'il veut pour pouvoir se défendre ».

Ituri: tension à Biakato après l'assassinat d'un chef local. Une vive tension a été observée lundi 18 janvier dans la localité de Biakato en Ituri, après l'assassinat du chef de collectivité de Babila-Babombi, Jules Asunya Selemani. Des autochtones en colère ont tué une personne à coup de manche avant d'incendier quelques habitations des ressortissants de la communauté Yira, soupçonnés d'être responsables de ce meurtre. Les forces de l'ordre sont intervenues en tirant de coups de feu en l'air.

Kisangani : grogne au sein du ministère provincial de l'Environnement. Plusieurs agents et cadres de la coordination provinciale et urbaine de l'environnement et du développement durable manifestent depuis ce lundi 18 janvier dans la matinée devant les locaux de cette structure du ministère provinciale de l'Environnement de la Tshopo. Ils réclament le départ de M. Rajubu Yabili Osela, chef de la coordination provinciale de l'environnement et son remplacement. Ils l'accusent d'incompétence et de dilapidation des fonds.

Tanganyika: la société civile signale des incendies criminels à Nyunzu. Le Secrétaire exécutif de la société civile de Nyunzu, Bienvenu Kitumaini, signale plusieurs incendies recensés le mois dernier à Nyunzu dans la province du Tanganyika. Selon lui, ces incendies sont d'origine criminelle. Il cite notamment le cas d'un incendie qui a ravagé samedi 16 janvier l'Institut secondaire Salama de Nyunzu. Le 8 janvier, le marché de la ville de Nyunzu a également fait face à un incendie qui, à en croire la même source, était d'origine criminelle.

L'église catholique assiste les détenus de la prison de Kindu. L'évêque du diocèse de Kindu et la Famille chrétienne catholique ont distribué dimanche 17 janvier des vivres et non vivres aux détenus de la prison centrale de Kindu (Maniema).

RDC : l'ARC invite Evariste Boshab à mettre fin aux dédoublements des partis politiques. L'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC) appelle le ministre de l'Intérieur, Evariste Boshab, à mettre fin « à la cacophonie » des dédoublements des partis politiques, après la création du G7 (les sept partis écartés de la majorité présidentielle). Le G7 a vu le jour en septembre dernier, après avoir adressé une lettre ouverte articulée en 23 points au Président de la République, Joseph Kabila. Il demandait le respect « absolu de la constitution », sur les échéances électorales prévues entre 2015 et 2016, estimant que face aux contraintes financières, les élections locales- jamais organisées dans le pays- devaient être reportées au profit de la présidentielle, des législatives, des sénatoriales et des provinciales. Tous les partis signataires de cette lettre ont été exclus de la MP. D'autres membres de ces formations politiques ont préféré faire allégeance au chef de l'Etat, occasion des dédoublements des formations politiques.

Kasaï-Oriental : l'effondrement du pont Lukula divise la nationale numéro 1 en deux. La route nationale numéro 1 est coupée en deux au niveau de la rivière Lukula dans le territoire de Kabeya Kamuanga (Kasaï-Oriental), déplore lundi 18 janvier la société civile de Kabeya Kamuanga. Selon la source, cette situation est consécutive à l'effondrement, samedi dernier, du pont de la rivière Lukula. Ce pont reliait la ville de Kananga (ex-Kasaï-Occidental) et celle de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental). Le trafic routier entre Kinshasa-Kananga et Kabeya Kamuanga est actuellement suspendu.

Mardi 19 janvier.

RDC-Dialogue : le G7 et la dynamique de l'opposition désapprouvent la désignation d'Edem Kodjo ; La Dynamique de l'opposition et le G7 n'approuvent pas la nomination d'Edem Kodjo par l'Union africaine pour mener des consultations en vue de la tenue du dialogue politique en RDC. Dans une communication faite lundi 18 janvier à la presse, ces deux plateformes soutiennent qu'il n'y a pas de crise institutionnelle au pays, pouvant justifier la tenue d'un forum national. Ces deux plateformes de l'opposition réitèrent leur rejet du dialogue et ne souscrivent pas à la facilitation

initiée par la présidente de la commission de l'Union Africaine. Elles affirment que cette décision de l'UA ne facilite pas le déblocage rapide du processus électoral.

Travail des enfants dans les mines de cobalt en RDC: Amnesty interpelle les industriels.

Amnesty International l'organisation de défense des droits de l'Homme appelle dans un communiqué publié mardi 19 janvier « les sociétés multinationales qui utilisent des batteries lithium-ion dans leurs produits à procéder à des contrôles en matière de droits de l'Homme en enquêtant pour savoir si le cobalt (utilisé dans ces batteries) est extrait dans des conditions dangereuses ou par des enfants, et à être plus transparents sur leurs fournisseurs ». La RDC, rappelle l'ONG, assure à elle seule plus de la moitié de la production mondiale de cobalt. A côté de quelques grands groupes qui assurent l'essentiel de la production du pays, concentrée au Katanga (sud-est de la RDC), des dizaines de milliers de « creuseurs » (mineurs clandestins), dont beaucoup d'enfants, travaillent dans des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables, souvent au risque de leur vie pour une rémunération dérisoire dans des galeries souterraines creusées avec des outils rudimentaires.

Présidentielle: Christian Mwando soutient l'idée des primaires dans l'opposition. Le coordonnateur interfédéral de l'Union nationale des démocrates fédéralistes (Unadef) dans l'ex-Katanga, Christian Mwando soutient l'idée d'organiser les primaires au sein de l'opposition avant l'élection présidentielle qui doit être organisée cette année. L'idée d'une primaire dans l'opposition pour désigner un candidat commun a été récemment défendu par l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi.

Le film sur le Dr Mukwege de nouveau présenté en public en RDC. Après la levée de l'interdiction du film «L'homme qui répare les femmes, la colère d'Hippocrate» en octobre dernier, ce documentaire est de nouveau diffusé en public cette semaine sur des écrans de la RDC. Il a été présenté à la presse dimanche 17 janvier au centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa, et une autre projection ouverte au public est prévue ce mardi 19, au même endroit. Des séances de visionnement sont également prévues le jeudi 21 janvier, au Collège Alfajiri à Bukavu, et le vendredi 22, à l'Institut français de Lubumbashi.

Henry Mutombo publie « L'insurrection populaire de janvier 2015 en RDC ». L'écrivain congolais, Henry Mutombo a présenté lundi 18 janvier à Kinshasa l'ouvrage intitulé «L'insurrection populaire de janvier 2015 en RDC». Dans ce livre de 160 pages, l'auteur revient sur les émeutes survenues les 19, 20 et 21 janvier 2015 dans plusieurs villes du pays lors des manifestations contre pour la modification de la loi électorale. Des émeutes qui, selon la Fédération internationale des droits de l'homme, avaient fait 42 morts. Le gouvernement avait parlé de 12 morts. Selon Henry Mutombo, les manifestations des 19, 20 et 21 janvier 2015 ont permis à la RDC d'avancer sur le plan démocratique.

Kisangani : la Bralima accusée de pollution. Les habitants de la commune de Tshopo à Kisangani accusent la société brassicole Bralima d'incinérer des déchets toxiques sur le site de son ancienne usine. Ce qui polluerait l'air dans cette partie de la ville. Ces incinérations ont lieu pendant la journée et la soirée. De son côté, la Bralima nie incinérer des déchets toxiques sur le site de son ancienne usine. Les responsables locaux de l'entreprise affirment cependant détenir des documents attestant que ce site est une décharge de la Bralima.

Likasi: 13 personnes sont mortes de choléra depuis décembre. Treize personnes sont mortes des suites de l'épidémie de choléra depuis le mois de décembre 2015 dans la ville de Likasi, située à 120 km de Lubumbashi (Haut-Katanga).

Un hippopotame tue un pêcheur à Uvira. Un pêcheur a été tué lundi 18 janvier par un hippopotame au lac Tanganyika près du beach Maendeleo à Uvira au Sud-Kivu. la victime se rendait en pirogue avec trois autres pêcheurs à Kisenga, localité située au Nord d'Uvira, lorsque le groupe a été attaqué

par l'animal. Cette attaque d'hippopotame est la deuxième enregistrée en l'espace de trois mois à Uvira.

Nord-Kivu: des miliciens fuient les attaques de l'armée à Lubero. Des groupes armés locaux et étrangers fuient les attaques lancées contre eux par l'armée dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu). L'administrateur de ce territoire, Bokele Joy, a affirmé mardi 19 janvier que des miliciens et des rebelles ont quitté les régions de Miriki et Mbwavinywa où les militaires mènent cette traque et se dirigent vers les localités de Kamandi et Bunyatenge. La population locale souhaite que les opérations de l'armée s'étendent dans tout le territoire de Lubero pour neutraliser ces hommes armés.

RDC : Edem Kodjo est arrivé à Kinshasa. L'envoyé de l'Union africaine (UA) désigné pour mener des consultations en vue du dialogue en RDC, Edem Kodjo, est arrivé à Kinshasa mardi 19 janvier. Il s'est notamment entretenu avec le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Corneille Nangaa. Il n'a fait aucune déclaration à la presse à l'issue de l'audience.

Commémoration des « martyrs de la démocratie » : 40 arrestations enregistrées, selon l'opposition. Le modérateur de la Dynamique de l'opposition, Jean-Lucien Busa, a indiqué que quarante arrestations ont été enregistrées, mardi 19 janvier à Kinshasa, lors des manifestations prévues par l'opposition pour commémorer les « martyrs de la démocratie ». L'opposition avait planifié d'organiser une série d'activités pour se souvenir des personnes tombées le 19 janvier 2015 pour protester contre l'adoption de la loi électorale à l'Assemblée nationale. En lieu et place des conférences et autres activités prévues dans les 44 sites retenus à Kinshasa, le reporter de Radio Okapi a constaté que ce sont plutôt des éléments de la Police nationale congolaise (PNC) qui ont été déployés dans ces endroits devant abriter ces rencontres.

Baisse du prix du pétrole : la RDC pourrait réaliser des économies, selon un expert. La baisse du prix du pétrole à l'international pourrait aider la République démocratique du Congo à réaliser des économies, a indiqué mardi 19 janvier, l'analyste économique, qui intervenait à Radio Okapi. Il précise que la RDC a l'avantage de faire des économies parce qu'elle est acheteuse du carburant et cela sera possible, vu que le prix du pétrole a baissé. Selon lui, la RDC est frappée par la baisse du prix des minerais mais pas par celui du pétrole. C'est par contre les économies des pays qui sont grands producteurs de ce produit qui sont plus touchées.

Anniversaire des émeutes de 2015 en RDC : manifestation à Bukavu, opposition muselée à Kinshasa. Près de 5.000 personnes ont manifesté contre le pouvoir mardi à Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo, tandis qu'à Kinshasa, la police a empêché toute la journée les rassemblements prévus par l'opposition à la mémoire des morts de la répression des émeutes de janvier 2015. A Lubumbashi (sud-est), deuxième ville du pays, l'armée a dispersé à la mi-journée quelques 300 personnes réunies à l'appel de l'opposition pour prier dans la rue pour les quelques dizaines de personnes tuées entre le 19 et le 22 janvier 2015 lors de violences provoquées par l'examen au Parlement d'un projet de loi électorale contesté.

Mercredi 20 janvier.

Edem Kodjo : «Le dialogue est toujours la voie royale pour parvenir à un résultat». «Nous avons mené un peu d'expérience en Afrique. Nous savons que lorsque les situations se coincent, le dialogue est toujours la voie royale pour parvenir à un résultat», a affirmé mardi 19 janvier, l'envoyé spécial de l'Union africaine, Edem Kodjo. L'émissaire africain s'est entretenu avec le chef de l'Etat congolais mardi à Kinshasa. «Mme la présidente de l'Union africaine m'a dépêché ici pour voir avec le président et avec les responsables des parties prenantes de la donne congolaise les voies et moyens de mettre tout le monde ensemble autour d'une table pour un dialogue», a ajouté Edem

Kodjo. Dans le cadre de sa mission, il prévoit des entretiens avec les membres de la classe politique congolaise et différentes composantes de la nation.

Moïse Musangana: « La fermeture de Canal Kin TV est politique ». « La fermeture de Canal Kin Télévision est politique. Elle n'a rien avoir avec la déontologie ou avec l'éthique. Ce n'est pas un délit de presse », a déclaré mardi 19 janvier Moïse Musangana, directeur général de cette télévision, fermée depuis janvier 2016. Jusqu'aujourd'hui, affirme-t-il, les raisons de la fermeture de sa chaîne de télévision ne lui ont pas été formellement communiquées.

Le Dr Mukwege reçoit le prix « Héros pour l'Afrique ». Le docteur Denis Mukwege a reçu lundi 18 janvier le prix « Héros pour l'Afrique ». Le prix lui a été décerné par le Parlement européen à Bruxelles, « en reconnaissance de son combat infatigable pour le respect des Droits Humains en Afrique et dans le monde ». Le prix décerné au gynécologue congolais est doté de 100 000 euros. Il est remis par la Fondation pour l'Egalité des chances en Afrique, créée par Mohamed Bouamatou.

RDC: vers la modification de la loi portant protection de l'enfant. Le gouvernement de la RDC a adopté, lundi 18 janvier, au cours du conseil des ministres un texte qui va compléter la loi portant protection de l'enfant. Ce projet de loi sera transmis au Parlement pour examen. En clair, le gouvernement voudrait que l'adoption internationale d'un enfant congolais ne soit autorisée « qu'en cas de carence de toute autre solution sur le plan national, tant au niveau du cadre familial que public, d'une prise en charge adéquate de la survie du candidat à l'adoption ».

La famille de Germain Katanga désapprouve la détention de l'ex-milicien. Les membres de la famille de Germain Katanga désapprouvent la détention de l'ex-milicien qui est toujours en prison à Kinshasa alors qu'il devait être libéré le lundi 18 janvier. Pour la famille de Germain Katanga, cette décision du gouvernement est une manœuvre politique visant à le retenir en prison. A en croire Bahati Dieudonné, cousin du prévenu, Germain Katanga est innocent pour les griefs portés à sa charge par le gouvernement congolais. L'ex-milicien est notamment poursuivi pour le meurtre de 9 casques bleus en Ituri en 2005.

Lubumbashi: la Ceni souligne la nécessité de la révision du fichier électoral. Le vice-président de la Ceni, Norbert Basengezi, a rencontré lundi 18 janvier à Lubumbashi des délégués des partis politiques, de la société civile, des autorités politico-administratives et des ONG. Il leur a notamment parlé de la nécessité de la révision du fichier électoral. Norbert Basengezi a affirmé avoir organisé la même rencontre à Kenge, Kananga, Kikwit et Tshikapa. Il a estimé qu'il était opportun de réviser le fichier électoral qui, selon lui, n'a pas trouvé de consensus auprès des Congolais et de la communauté internationale.

RDC: Steve Mbikayi plaide pour une transition pour préparer les élections. Le président et porte-parole de la Nouvelle classe politique et sociale/Opposition nationaliste, une plateforme de l'opposition favorable au dialogue politique, a plaidé mardi 19 janvier pour une transition et une convention constitutionnelle, si les élections ne sont pas organisées dans les délais constitutionnels. Cette proposition est l'une des conclusions du conclave organisé par la Nouvelle classe politique et sociale/Opposition nationaliste du 7 au 11 janvier à Kinshasa.

Ituri: 4 miliciens FRPI tués dans une attaque de l'armée. Quatre miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) ont été tués lundi 18 janvier dans une attaque menée par les Forces armées de la RDC (FARDC) contre les positions de ce groupe armé à Burasi, une localité située dans le territoire d'Irumu (Ituri). Les militaires ont récupéré après cette attaque 68 vaches volées par les miliciens à la population locale.

RDC: la classe politique invitée à tirer les leçons des manifestations de janvier 2015. Le président du parti de l'opposition Mouvement du nouveau (MR), Clément Kanku, invite la classe

politique à tirer les leçons des manifestations organisées contre la révision de la loi électorale en janvier 2015. Des manifestations qui avaient dégénéré en émeutes, causant la mort de plusieurs personnes. Pour Clément Kanku, pendant ces manifestations, le peuple congolais a démontré qu'il « peut se défendre jusqu'au sacrifice suprême » pour défendre des valeurs. L'opposant organise depuis mardi 19 janvier à Kinshasa trois journées de réflexion sur les manifestations de janvier 2015.

Goma: des manifestations en souvenir de la répression des marches de janvier 2015. La coalition des partis politiques de l'opposition a organisé mardi 19 janvier à Goma (Nord-Kivu) des manifestations en mémoire de ses militants morts lors des marches organisées contre la révision de la loi électorale en janvier 2015. Selon Jean-Baptiste Kasekwa, au moins sept personnes avaient trouvé la mort lors de la répression de ces manifestations par les forces de l'ordre.

Kinshasa : 27 nouveaux partis politiques adhèrent à la MP. Vingt-sept nouveaux partis politiques ont adhéré à la Majorité présidentielle (MP). Ils ont signé, mercredi 20 janvier à Kinshasa, la charte de cette plateforme de soutien au président de la République, Joseph Kabila. Les nouveaux adhérents expliquent leur choix par le souci de « contribuer aux réalisations du président Joseph Kabila »

Jeudi 21 janvier.

RDC : le parti de Tshibangu Kalala quitte la MP. « Notre beau pays », le parti de Me Tshibangu Kalala quitte la majorité présidentielle (MP). La décision a été prise mercredi 20 janvier, à l'issue de son deuxième congrès ordinaire organisé à Kinshasa.

Kisangani: les agents licenciés de la RTPO exigent le paiement de leurs arriérés de salaire. Les travailleurs licenciés de la Régie des travaux publics de la Province Orientale (RTPO) depuis le démembrement de cette province réclament des arriérés de 4 mois de salaire qui remontent à la période avant leur licenciement. Ces travailleurs, dont le nombre est estimé à près de cent pour la seule ville de Kisangani, ont organisé mardi 19 janvier un sit-in dans l'enceinte de l'Hôtel du gouvernement en construction. A en croire ces travailleurs, les autorités de la province de la Tshopo déclinent toute responsabilité, expliquant que la RTPO est une affaire de l'ex-Province Orientale qui ne concerne pas que leur nouvelle province.

L'Apukin conteste la nomination de nouveaux recteurs des universités . L'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (Apukin) conteste la nomination de nouveaux dirigeants au sein des comités des gestions de certains établissements supérieurs et universités. Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Théophile Mbemba, a nommé en décembre dernier des nouveaux recteurs à l'Université de Kinshasa (Unikin), à l'Institut facultaires des sciences de l'information et de la communication (l'Ifasic) et à l'Institut supérieur pédagogique (ISP). Dans une déclaration faite mardi 19 janvier au cours de l'assemblée générale de leur association, les professeurs de l'Unikin estime que le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire n'est pas compétent pour nommer le recteur d'une université au regard de l'article 153 de la loi-Cadre de février 2014 de l'enseignement national en son.

By-pass: les grands travaux n'ont toujours pas commencé. Annoncé pour la fin de l'année passée, les travaux de réhabilitation et modernisation de l'avenue By-Pass n'ont toujours pas démarré. Seuls quelques travaux d'ouverture des voies pour dégager l'eau qui empêchait la circulation sont effectués notamment au niveau de l'arrêt Triangle de l'Unikin et du quartier Cité verte dans la commune de Selembao. A certains endroits de cette route, quelques tonnes des caillasses ont été jetées pour boucher des trous et faciliter le trafic.

Nord-Kivu : MSF quitte définitivement à Mweso. L'ONG Médecins sans frontières (MSF) annonce l'arrêt définitif de ses activités dans la zone de santé de Mweso à Masisi (Nord-Kivu). D'après un communiqué de presse de cette organisation internationale rendu public mardi 19 janvier,

MSF a pris cette décision, après l'épuisement du délai d'un mois adressé aux autorités compétentes, pour donner des garanties sécuritaires à son personnel dans la zone.

RDC : décès de Gérard Kamanda wa Kamanda. Gérard Kamanda wa Kamanda est mort la nuit de mercredi à jeudi 21 janvier à Kinshasa dans la formation médicale Médecin de nuit, où il était admis depuis plus de trois semaines pour des soins de santé. Né en 1940, Gérard Kamanda wa Kamanda a été ministre des Affaires étrangères de l'ex-Zaïre à trois reprises en 1983, de 1995 à 1996 et de 1996 à 1997. Dans le Gouvernement de transition issu des accords de Sun City en Afrique du Sud, Gérard Kamanda wa Kamanda a occupé le poste du ministre de la Recherche scientifique.

Mongala : plusieurs accidents des baleinières sur le fleuve congo. Environ trois cas de naufrages des baleinières sur le fleuve Congo ont été enregistrés en l'espace d'un mois dans la nouvelle province de la Mongala, ont indiqué mercredi 20 janvier des sources locales. Le dernier en date est intervenu mercredi à Bumba.

Kinshasa : la vente des caillasses et briques attire les jeunes. Les jeunes de la ville de Kinshasa sont attirés, ces derniers temps, par la vente des caillasses et briques. Radio Okapi a constaté, jeudi 21 janvier, que certains espaces autrefois occupés par des activités de mécanique ont laissé place à cette nouvelle activité favorisée par le boom immobilier. Dans les communes de Kinshasa, à l'instar de Bandalungwa, Bumbu et Ngiri-Ngiri, Lingwala et Ngaliema, des jeunes sont en mouvement. Pêles, charrois, vêtus en salopette ou pas, ils sont dans la vente de sable, moellon, caillasse et surtout la production et commercialisation des blocs de ciment.

RDC : l'UPC de Thomas Lubanga « préoccupée » par l'insécurité en Ituri. Le parti politique Union des patriotes congolais (UPC) se dit préoccupée par l'insécurité dans la province de l'Ituri. Dans une déclaration faite jeudi 21 janvier à Radio Okapi, le député national, John Tinanzabu, propose que le gouvernement collabore avec Germin Katanga-dont l'affaire est close à la Cour pénale internationale (CPI)-pour l'instauration de la paix dans cette province, au lieu de le retenir en prison. D'après ce député national, Germain Katanga, ancien leader du groupe armé FRPI encore actif en Ituri, peut ramener ces miliciens à la raison pour qu'ils déposent les armes.

Vendredi 22 janvier.

Lubumbashi : l'ONG CDH demande la libération de Christopher Ngoy. Le Centre des droits de l'homme et du droit humanitaire (CDH) demande au ministre congolais de la Justice de libérer Christopher Ngoy. Dans un communiqué de presse publié jeudi 21 janvier à Lubumbashi (Haut-Katanga), cette ONG locale estime que cet activiste des droits de l'homme continue de croupir injustement dans la prison de Makala alors qu'il n'a pas violé la loi. Christopher Ngoy a été arrêté le 21 janvier 2015 à Kinshasa, en plein émeutes contre une disposition controversée de la loi électorale. Il est poursuivi notamment pour incitation à la haine raciale et atteinte à la sécurité intérieure de l'État. Le directeur général de l'ONG CDH, Grégoire Mulamba, demande au ministre de la Justice de garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire en libérant ce défenseur des droits humains.

Schneider éclaire 110 maisons à Mboka Polo. La firme allemande Schneider a éclairé, grâce à des lampes fonctionnant avec des panneaux solaires, 110 maisons à Mboka Polo, village situé à 70 kilomètres à l'Est de la ville de Kinshasa, a annoncé le représentant de cette entreprise en RDC, Clovis Ngageu. Ce village de plus de 2 000 habitants compte 300 maisons. Schneider se propose d'éclairer des villages de la RDC, avec le financement du gouvernement. Mboka Polo a été choisi comme village pilote, pour effectuer les essais d'électrification des maisons avec l'énergie solaire.

Bunia : le parquet libère 93 détenus poursuivis pour des infractions mineures. Le parquet près le tribunal de grande instance de Bunia a ordonné mercredi 20 janvier dernier la libération de 93

détenus de la prison centrale de Bunia dont cinq femmes. Certains ont été acquittés et libérés pour infractions mineures et d'autres pour absence de preuves de leur culpabilité. Le verdict a été rendu à l'issue des audiences foraines que le tribunal de grande instance de Bunia a organisées pendant plus d'une semaine dans l'enceinte de cette maison carcérale. Selon les autorités judiciaires de l'Ituri, cette mesure vise à désengorger la prison centrale de Bunia qui héberge plus de mille deux cents pensionnaires alors qu'elle ne dispose d'une capacité d'accueil que de quatre-cents détenus.

Goma : première comparution des militants de la Lucha. Deux militants du mouvement citoyen «Lutte pour le Changement » (Lucha), arrêtés en novembre dernier et leurs co-détenus ont comparu pour la première fois jeudi 21 janvier, au tribunal de grande instance de Goma (Nord-Kivu) Juvénal Kambi, Pascal Byumanine et sept autres co-accusés sont poursuivis pour avoir organisé et participé à une manifestation pacifique pour dénoncer l'insécurité dans le territoire de Beni. Acte qui, selon la justice, est une incitation à la désobéissance aux lois de la République et un outrage aux autorités.

Nord-Kivu : nouvelles tueries signalées à Lubero. Trois morts et quatre blessés graves dans des nouvelles tueries perpétrées la nuit de jeudi à vendredi 22 janvier, au marché de Virira, à environ 40km au nord-ouest de Miriki dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu).

Maindombe : le parti de Delly Sessanga interdit d'organiser son congrès. Les autorités de la nouvelle province du Maindombe ont interdit mardi 19 janvier dernier la tenue du congrès ordinaire de l'Envol, parti politique de Delly Sessanga, qui devrait se dérouler du 29 au 31 Janvier dans la cité de Nioki (Maindombe). Justin Kima-Kima Nblanga, le secrétaire permanent de l'Envol à Kikwit qui a livré l'information a également indiqué avoir vu les éléments de la police enlevés et déchirés le même mardi toutes les banderoles et affiches dressées pour l'occasion par l'Envol à Nioki.

Beni : les ADF opèrent en collaboration avec les autochtones, selon les notables locaux. Plusieurs notables du territoire de Beni confirment l'existence d'une collaboration entre les rebelles ougandais des ADF et «certains fils et filles» de Beni pour planifier des attaques dans la région. Ils l'ont fait savoir mercredi 20 janvier dernier au terme d'une retraite d'échange de quatre jours organisée par l'ONG des droits de l'homme CEPADHO. Le but : chercher au sein de la communauté des pistes de solution pour mettre fin aux tueries des ADF Nalu dans le territoire de Beni.

RDC: la Dynamique de l'opposition et le G7 récuse la démarche de l'Union africaine. La Dynamique de l'opposition et le G7 désapprouvent la démarche de l'Union africaine (UA) qui, depuis cinq jours, a désigné l'ancien Premier ministre togolais, Edem Kodjo pour mener des consultations en vue du dialogue national. Ces deux plates-formes de l'opposition ont exprimé leur position dans une lettre, adressée jeudi 21 janvier, à la présidente de la commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma. La Dynamique et le G7 disent également ne pas souscrire à la facilitation initiée par Madame Zuma qui, selon eux, ne fait pas une bonne lecture de la situation politique actuelle en RDC.

Kindu : hausse des prix des produits de première nécessité sur le marché. Les prix de plusieurs produits de première nécessité sont en hausse, depuis le début de cette semaine, sur le marché de Kindu (Maniema). Des sources locales ont indiqué, jeudi 21 janvier, qu'il s'agit notamment de l'huile de palme, du sucre et des haricots.

Des sources locales attribuent cette hausse des produits vivriers à la rupture de stocks à Kindu et la dégradation de la route Kindu-Bukavu.

RDC: Corneille Nangaa réitère son engagement d'organiser les élections en 2016. Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Corneille Nangaa Yabeluo réitère son engagement d'organiser les élections en 2016. Corneille Nangaa reconnaît néanmoins que plusieurs préalables sont à prendre en compte avant l'organisation de ces scrutins : «2016, est une année électorale. Tout le monde est d'accord qu'avant toute élection, qu'on insère les nouveaux majeurs,

qu'on travaille sur le fichier et qu'on enlève des morts. Pour répondre à la question, commençons avec ce fichier, terminons avec cette question et nous allons avoir des élections». Le patron de la Ceni a assuré que son institution n'a pas d'autres alternatives que de faire respecter les choix de Congolais à travers les élections.

Kinshasa : Joseph Kabila lance la campagne nationale de reboisement. Le président de la République, Joseph Kabila a planté, vendredi 22 janvier au niveau de la 1ère rue Limete (Kinshasa), le premier arbre dans le cadre de la campagne nationale de reboisement.

Mbuji-Mayi: un nouveau comité de gestion à la tête de la Miba. La Minière de Bakwanga (Miba) a un nouveau comité de gestion, depuis environ une semaine. Cette équipe dirigeante est composée d'Adalbert Otshomapita, Agnès Kabongo et Octavie Mulaya.

Samedi 23 janvier.

RDC: l'opposition pro-dialogue soutient les consultations d'Edem Kodjo. La plate-forme «Opposition pro-dialogue» soutient les consultations menées par l'ancien Premier ministre togolais Edem Kodjo en prévision du dialogue annoncé par le chef de l'Etat congolais Joseph Kabila. Les membres de l'Opposition pro-dialogue ont estimé vendredi 22 janvier que le chef de l'Etat devrait à présent accélérer la tenue du dialogue en mettant en place un comité préparatoire.

Le vice-président de « Notre beau pays » désavoue Tshibangu Kalala. Le vice-président national de « Notre beau pays », Ambroise Kamukuny, désapprouve la décision du président de ce parti politique, Tshibangu Kalala, qui a annoncé le mercredi 20 janvier dernier que cette formation politique avait quitté la Majorité présidentielle et rejoint le Front citoyen 2016. Cette plateforme regroupe des organisations de la société civile et certains partis politiques de l'opposition qui militent pour le respect de la constitution et l'alternance en 2016.

RDC: début du procès de 3 étudiants poursuivis pour offense au chef de l'Etat. Le procès de trois étudiants congolais détenus pendant huit mois et demi sans motif et poursuivis désormais pour « offense à la personne du chef de l'État » s'est ouvert vendredi 22 janvier à Kinshasa. La défense de Joël Bukuru, Giresse Bagombisa et Léon Nguwa a plaidé pour « l'annulation » des procès-verbaux établis selon elle de façon « irrégulière », après leur arrestation le 28 mars à l'Université de Kinshasa. Âgés de 22 à 24 ans, ces sympathisants de l'Union pour la nation congolaise (UNC) ont été arrêtés pour avoir appelé à soutenir le chef de ce parti d'opposition, Vital Kamerhe, ancien allié du président congolais Joseph Kabila.

Richard Muyej déplore les conditions de détention à Fungurume. Le commissaire spécial de la province du Lualaba, Richard Muyej, en mission à Fungurume, a condamné jeudi 21 janvier les conditions de détention au cachot du parquet secondaire de cette cité. Depuis le samedi dernier, quatre détenus de ce cachot sont décédés. Selon le médecin qui les soignait, deux détenus étaient faibles et se plaignaient d'avoir faim. Dans son adresse aux habitants de Fungurume, Richard MuYej a dénoncé la situation des détenus du cachot du parquet secondaire de la cité. Il a également jugé « exagéré » les amendes infligées par les autorités judiciaires. Selon lui, ces amendes sont supérieures au pouvoir d'achat de la population.

Baisse des prix des matières premières: la RDC a perdu 1,3 milliards USD. Le compte-rendu du conseil de ministres du 22 janvier indique le ralentissement de l'économie mondiale et la baisse des cours des principaux produits de base exportés par la RDC comme le cuivre et le pétrole ont fait perdre plus d'1,3 milliards de dollars américains au trésor public pour l'exercice budgétaire 2016 en cours.

RDC: plaidoyer pour l'intégration du cours «Education à la paix » au programme de l'enseignement. Les membres du Comité de pilotage chargé du plaidoyer pour la consolidation de la paix dans les Grands-lacs appellent le gouvernement à intégrer le cours «Education à la paix» au programme national de l'enseignement primaire et secondaire. Ils ont formulé leur recommandation au cours de l'atelier de validation, tenu vendredi 22 janvier, à Bukavu (Sud-Kivu). Les participants aux assises de Bukavu ont également élaboré un document-cadre pour les stratégies de plaidoyer en faveur de l'éducation à la paix dans la région des Grands lacs. De nombreuses personnalités politiques du Rwanda, du Burundi et de la RD Congo ont pris part à cette rencontre, organisée dans le cadre du Programme de la consolidation de la paix dans les pays des grands-lacs et appuyé par l'organisation Interpeace.

Tshuapa: une maladie apparentée au choléra fait 16 morts à Ikela. Seize personnes sont décédées sur environ deux cent soixante-cinq cas d'une maladie proche du choléra, enregistrés depuis un mois, dans la zone de santé d'Ikela, au Sud-Est de Boende (Tshuapa). Selon le médecin directeur de l'hôpital général de référence d'Ikela, docteur Derrick cette maladie se manifeste par la diarrhée, les vomissements à répétition et des douleurs abdominales.

Dimanche 24 janvier.

La radio communautaire de Mitwaba n'émet plus suite au manque de carburant. La radio communautaire de Mitwaba, dans le territoire du même nom, au Haut-Katanga, ne fonctionne plus depuis plus trois mois, suite au manque de carburant, déplore un des responsables de ce média. Selon lui, cette unique station de radio du territoire manque de budget de fonctionnement. Elle est aussi confrontée au manque d'appui sporadique des autorités locales, à la vétusté de l'équipement technique privant plusieurs personnes de l'information de la zone. La radio communautaire de Mitwaba a été mise en place depuis 2012 et est composée de 4 animateurs. Dans le passé, elle a facilité la reddition de plusieurs enfants associés aux groupes armés vers les structures en charge de leur protection et réinsertion familiale.

Nord-Ubangi : des pêcheurs attrapent de plus en plus des poissons présentant des plaies. Les pêcheurs de Gbadolite dans la province du Nord-Ubangi attrapent de plus en plus des poissons présentant des plaies à la rivière Ubangi, a indiqué samedi 23 janvier, le maire de la ville, Egide Nyipingo. L'origine de ce phénomène, constaté l'année dernière, n'est pas encore connue. Face à cette situation, il a instruit le service d'hygiène et les pêcheurs à jeter ou à détruire carrément ces poissons. Il redoute, par ailleurs que le phénomène, qui a commencé dans de petits ruisseaux, puisse s'étendre sur le Fleuve Congo.

Le partenariat Gécamines-CNMC va améliorer les conditions de vie des agents, selon l'intersyndical. L'intersyndical de la Gécamines salue la signature, il y a quelques jours à Kinshasa, d'un protocole d'accord entre la Gécamines et le groupe Chinois, China nonferrous mining company (CNMC). Dans une déclaration faite samedi 23 janvier à Radio Okapi, le président des syndicats de la Générale des carrières des mines, Meshack Kasongo a indiqué que ce partenariat va améliorer la production de l'entreprise et les conditions de vie des agents. Les négociations pour la signature du protocole d'accord entre la Gécamines et le groupe CNMC sont en cours entre les deux parties et le contrat pourrait être signé au courant de 2016. Ce texte prévoit la construction par les Chinois de deux usines métallurgiques modernes avec une technologie de pointe à Kambove et qui produira 35 000 tonnes de cuivre chaque année. Une autre usine sera implantée sur le site minier de Deziwa à Kolwezi avec une capacité de 80 000 tonnes de cuivre par an. Dans un premier temps ce projet vise la production de plus de 100 000 tonnes de cuivre chaque année et pourrait atteindre au fur et à mesure 200 000 tonnes de cuivre. Actuellement la Gécamines produit environ 20 000 tonnes de cuivre chaque année avec ses vieilles usines qui datent de l'époque coloniale.

RDC: Corneille Nangaa à Bukavu. Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Corneille Nangaa séjourne, depuis vendredi 23 janvier, dans la ville de Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu. Il a échangé avec la société civile locale sur le cadre légal du processus électoral, les acquis et les défis pour des élections apaisées au pays. Pour Corneille Naanga, la Ceni est déterminée à organiser les élections à condition que les préalables soient réunis notamment la révision du fichier électoral.

RDC: la majorité, l'opposition et la société civile appelées à participer au dialogue. La Société civile dans sa «diversité» exhorte les membres de la Majorité présidentielle, de l'opposition et de la société civile à prendre part au dialogue pour la tenue des élections apaisées en RDC. La coordinatrice de cette structure, Kathy Kalanga Kasesula a lancé cet appel, dimanche 24 janvier, au cours de la cérémonie d'échange de vœux entre acteurs sociaux, à Kinshasa. Elle estime nécessaire que les acteurs politiques et sociaux se mettent autour d'une table afin d'épargner le pays des troubles.

RDC: Thomas Perriello appelle au respect des droits de l'homme. L'envoyé spécial des Etats-Unis d'Amérique dans les Grands lacs, Thomas Perriello appelle les autorités congolaises au respect des droits de l'homme. Le diplomate américain a réitéré cet appel, dimanche 24 janvier à Goma (Nord-Kivu) à l'occasion de sa tournée dans l'Est de la RDC. Thomas Perriello a affirmé être allé s'assurer du respect des principes démocratiques dans la partie orientale du pays, en proie aux groupes armés qui entretiennent l'insécurité. Pour ce diplomate américain, la grande responsabilité du gouvernement congolais est de s'assurer que tous les citoyens exercent librement leurs droits civiques et humains quelle que soit leurs tendances politiques.

Sud-Ubangi: le commissaire spécial s'engage à restaurer l'autorité de l'Etat dans son entité. Le commissaire spécial du Sud-Ubangi, Robert Koloba s'engage à restaurer l'autorité de l'Etat, affaiblie par de nombreux conflits communautaires enregistrés dans cette partie du pays. Son engagement est repris dans son plan d'action 2016, présenté samedi 23 janvier, à Gemena, chef-lieu du Sud-Ubangi. Robert Koloba a mis en garde des candidats aux prochaines élections qui profitent de la suppression de poste de l'administrateur du territoire-résident pour opposer des communautés du Sud-Ubangi. Dans son programme annuel, le commissaire spécial du Sud-Ubangi entend également lutter contre la corruption et le détournement des recettes de la province. Il dit compter sur la Direction générale des recettes du Sud-Ubangi qu'il vient de créer pour réaliser des projets à court-terme notamment la réhabilitation de la route Akula-Gemena-Zongo dont les travaux ont déjà démarré. Une route vitale pour l'économie de cette partie du pays, impraticable depuis près de cinq ans.

Lundi 25 janvier.

Tshuapa: une maladie semblable au choléra fait de nombreuses victimes à Ikela. Le bilan d'une maladie dont les symptômes sont similaires à ceux du choléra a été revu à la hausse dimanche dans la zone de santé d'Ikela (Tshuapa). Le nombre de décès est passé de seize à dix-huit et celui des patients admis aux soins de deux cent soixante-cinq à trois cent deux, selon le médecin directeur de l'Hôpital général de référence d'Ikela, Dr Derrick Ngili. Cette maladie qui sévit dans neuf aires de santé d'Ikela se manifeste par les diarrhées, les vomissements et les crampes musculaires.

Mai-Ndombe : l'Envol maintient son congrès à Nioki, malgré l'interdiction. Le parti de l'opposant Delly Sessanga, Envol, a décidé de maintenir la tenue de son congrès ordinaire prévu du 29 au 31 Janvier dans la cité de Nioki à Mai-Ndombe. La décision a été prise dimanche 24 janvier, lors d'un point de presse organisé à Kinshasa. Les autorités politico-administratives de la nouvelle province du Mai-Ndombe avaient interdit mardi 19 janvier dernier la tenue de ce congrès ordinaire de l'Envol à Nioki. Elles avaient justifié cette mesure par une décision du commissaire spécial de Mai-Ndombe interdisant toute réunion politique pouvant drainer des masses avant ou après le dialogue. Pour Delly Sessanga, cette décision est inadmissible.

Lomami : la société civile de Lubao plaide pour la prise en charge des tuberculeux. La société civile de Lubao (Lomami) demande aux autorités politiques ainsi qu'aux organisations œuvrant dans le secteur de la santé de prendre en charge les tuberculeux de la zone de santé de Lubao. Dans une déclaration faite dimanche 24 janvier à Radio Okapi, le président de cette structure, Baudouin Marial Milamba, a indiqué qu'une dizaine de décès ont été enregistrés il y a quatre mois, faute de médicaments. Les personnes atteintes de la tuberculose ont été obligées de se chercher les médicaments, dans les officines pharmaceutiques de la cité de Lubao, ajoute-t-il. Il a suspecté certains responsables du secteur de santé de vendre des produits qui devraient être distribués gratuitement aux malades de la tuberculose.

Nord-Ubangi : interdiction de consommer des poissons pêchés avec des plaies. Tous les poissons qui présentent des plaies au moment de la pêche ne doivent pas être consommés, a ordonné le ministre de l'Agriculture Emile Mota. Dans une interview accordée dimanche 24 janvier à Radio Okapi, il indique que le phénomène des poissons blessés observés dans le Nord-Ubangi est dû à une maladie virale détectée en Afrique centrale. Depuis plus d'une année, les pêcheurs des territoires de Buta et Aketi dans le Nord-Kivu attrapent des poissons présentant des blessures.

Sud-Kivu : décès d'un creuseur artisanal après des fortes pluies à Fizi. Un creuseur artisanal est mort dans les éboulements de terre survenus dans la nuit de vendredi à samedi dernier dans plusieurs carrés miniers situés sur les versants des montagnes de Misisi dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu, ont indiqué lundi 25 janvier des sources locales. Ces éboulements ont eu lieu après des pluies diluviennes qui se sont abattues durant la même nuit. Seize autres creuseurs qui se sont retrouvés ensevelis par ces éboulements de terre ont été secourus grâce à l'intervention des autres creuseurs et de la police du service des mines.

Goma : les experts du mécanisme conjoint de vérification de la CIRGL primés. Une vingtaine d'experts militaires, représentant 12 pays membres du mécanisme conjoint de vérification des frontières de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), ont reçu samedi 23 janvier dernier à Goma (Nord-Kivu), leurs certificats de mérite. « Les nominés ont bien accompli leur travail depuis la mise en place il y a 4 ans, du mécanisme conjoint de vérification élargi aux partenaires comme la Monusco et la SADEC », a déclaré Alphonse Ntumba Lwaba, secrétaire exécutif de la CIRGL. C'est en septembre 2012 que le mécanisme conjoint de vérification de la CIRGL a été institué sur demande de la RDC et du Rwanda, dans l'objectif de renforcer la vérification de la frontière entre les deux pays. Kinshasa accusait Kigali de soutenir la rébellion du M23 active dans la province du Nord-Kivu à cette période.

Nord-Kivu: première audience publique sur l'attaque de l'aéroport de Goma. Vingt-sept de trente-six prévenus ayant attaqué l'aéroport de Goma (Nord-Kivu), dans la nuit du 1er au 2 juin 2015 ont comparu lundi 25 janvier devant la cour militaire de Goma. Au moins cinq chefs d'accusations, dont la participation à un mouvement insurrectionnel, sont retenus à leur charge par le ministère public. Au cours de l'attaque de l'aéroport de Goma, quatre éléments de la garde républicaine ont été tués et sept autres grièvement blessés.

Bunia : transfèrement des Maï-Maï Simba à l'auditorat militaire garnison de l'Ituri. Neuf miliciens Maï-Maï Simba dont trois mineurs arrêtés à Mambasa (Ituri) au mois de décembre dernier ont été transférés samedi 23 janvier à l'auditorat militaire garnison de l'Ituri à Bunia. L'auditeur militaire, le capitaine Vicky Lopombo affirme que ces éléments sont poursuivis pour détention illégale d'arme et chasse illicite dans la réserve à faune à Okapi (RFO) à Epulu, situé à environ 120 km au sud-ouest de Bunia.

RDC: Didier Reynders appelle Joseph Kabila à assurer une transition démocratique. Au cours de son discours prononcé lundi 25 janvier à Bruxelles à l'occasion de l'ouverture des journées de contact diplomatiques, le chef de la diplomatie belge Didier Reynders a invité le chef de l'Etat

congolais Joseph Kabila à assurer une transition démocratique et pacifique au sommet de l'état, au terme d'élections présidentielles. Le deuxième mandat de l'actuel président congolais s'achève cette année. La constitution lui interdit de briguer un nouveau mandat. Le chef de la diplomatie belge a reconnu les difficultés liées à l'organisation des élections en RDC. Mais il a estimé que malgré ces difficultés, ces élections devraient se tenir dans « les délais impartis ».

Sud-Kivu: manifestations contre la prime des enseignants. Des parents et enseignants ont manifesté lundi 25 janvier dans plusieurs villes du Sud-Kivu pour protester contre la prise en charge des enseignants par les parents dans les écoles.

La Sokimo réclame 100 millions USD pour relancer sa production d'or. La Société minière de Kilomoto (Sokimo) a besoin de 100 millions de dollars américains pour relancer sa production d'or dans sa concession de Nizi et Bambu-Mines en Ituri et Kibali-Sud dans le Haut Uélé, a déclaré le directeur administratif et financier de cette entreprise. A en croire le directeur administratif et financier de la Sokimo, la relance de la production de l'or permettra à l'entreprise de régulariser la situation salariale de son personnel qui accuse 40 mois d'arriérés de salaire et de s'acquitter des obligations fiscales. Pour leur part, les députés nationaux élus de l'Ituri appellent le Gouvernement à donner des moyens financiers à cette société pour sa relance.

Des pluies torrentielles font 3 morts à Lubumbashi. Trois personnes sont décédées dimanche 24 janvier dans deux communes de la ville de Lubumbashi à la suite des pluies qui se sont abattues le même jour dans la ville, ont indiqué les autorités municipales de la commune Annexe.

Mardi 26 janvier.

RDC: les viols portés devant les tribunaux ont baissé d'environ 25% en 2015. Le nombre de viols porté devant les tribunaux a baissé d'environ 25% en 2015 en RDC, selon des chiffres livrés par le gouvernement congolais. En 2015, 2 414 cas des viols ont été rapportés devant les cours et tribunaux civils et militaire, contre 3 061 cas en 2014. Ces chiffres ont été révélés lundi 25 janvier à Kinshasa grâce à la veille judiciaire réalisée par le bureau de la représentante personnelle du chef de l'État chargée de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants avec le ministère de la Justice et des droits humains. D'après ces statistiques, la ville de Kinshasa enregistre le plus de viols rapportés devant les juridictions civiles. Pour les cas rapportés devant les juridictions militaires, la province du Nord-Kivu vient en tête. L'ex-Kasaï-Occidental est la province qui enregistre le moins des cas de viols.

Lubumbashi : la population prie chaque midi pour la paix, à l'initiative de Moïse Katumbi. La majorité de la population de Lubumbashi (Haut-Katanga) prie tous les jours à 12 heures locales pour le retour de la paix dans l'Est de la RDC et pour le respect de la constitution, à l'approche des échéances électorales. Un reporter de Radio Okapi l'a constaté au terme d'une enquête réalisée, lundi 25 janvier, dans la ville cuprifère. Cette initiative a été lancée le 18 janvier courant par l'ancien gouverneur de l'ex-Katanga, Moïse Katumbi.

Isangi: plus de 15 000 ménages victimes d'inondations vivent sans assistance. Plus de quinze mille ménage victimes d'inondations survenues au dernier trimestre de l'année 2015 à Isangi (Tshopo) vivent dans des conditions difficiles, ont alerté lundi 25 janvier les responsables de la commission diocésaine de la Caritas. Plus de 57 villages du territoire d'Isangi, d'Opala et de Yahuma dans la nouvelle province de la Tshopo avaient été touchés par des inondations du mois d'octobre à décembre après des fortes pluies qui s'y étaient fréquemment abattues. Beaucoup de familles sinistrées avaient alors abandonné leurs habitations pour vivre dans des familles d'accueil pour les unes et ou dans les églises locales pour les autres. Toutes sont restées sans assistance.

Nyiragongo : construction du premier centre de santé à Kibumba. Les travaux de construction du centre de santé de Kibumba dans le territoire de Nyiragongo (Nord-Kivu) ont débuté samedi 23 janvier, ont rapporté lundi 25 janvier des sources locales. Ce centre dont les travaux de construction sont financés par le gouvernement central sur fonds propres, est le fruit d'un contrat de convention signé entre l'ONG « Bien être-bien vivre » qui exécute ces travaux et le bureau central de coordination (BCCO) qui est le maître d'ouvrage délégué par le ministère de la santé, a indiqué Kasereka Katondolo Ziby , président de cette ONG.

RDC: le MSR fustige la création d'un nouveau parti politique portant sa dénomination. Le Mouvement social pour le renouveau (MSR) de Pierre Lumbi, exclu de la majorité présidentielle, fustige l'arrêté du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur du 23 janvier, portant enregistrement d'un nouveau parti politique dénommé «Mouvement social pour le renouveau». Le porte-parole de ce parti de l'opposition, Laurent-Simon Ikenge a exprimé cette indignation, dans un entretien accordé lundi 25 janvier, à Radio Okapi. Ce cadre du MSR qualifie l'acte du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur d'un « acharnement politique du camp adverse».

Elections : « Il y a des options qui dépendent des acteurs politiques », affirme Corneille Nangaa. Le président de la Commission électorale indépendante nationale (Ceni), Corneille Nangaa a échangé lundi 25 janvier avec les forces vives de la ville de Kisangani (Tshopo) sur le processus électoral. Il a souligné que 2016 est une année électorale en RDC. Il a aussi rappelé que l'organisation des élections dépend de plusieurs défis à relever, notamment des contraintes légales, techniques et opérationnelles qui ne dépendent pas de la Ceni.

Mahagi: plus de 56 000 enfants en âge scolaire ne fréquentent pas l'école. Plus de cinquante cinquante-six mille enfants en âge scolaire ne fréquentent pas l'école, dans le territoire de Mahagi, situé à 180 km au Nord de Bunia. Les autorités scolaires de cette entité ont livré ces statistiques, samedi 23 janvier, au cours d'une cérémonie en présence des parlementaires de l'Ituri, réunis en caucus à Mahagi-centre. Selon les résultats de cette enquête, l'âge de ces enfants varie entre 6 et 7 ans. Le sous-directeur provincial de l'EPSP à Mahagi, Willy Wakonga, attribue cette situation à la pauvreté des parents qui n'arrivent pas à supporter tous les frais scolaires de leurs enfants. Il a indiqué que la plupart de ces enfants se livrent à des activités rémunératrices au bord du lac Albert et dans les carrières d'or pour gagner la vie.

Malemba-Nkulu : les villageois de Kiongo en fuite après la libération de 5 présumés violeurs. Le village de Kiongo, situé à 9 kilomètres du chef-lieu de la chefferie de Mulongo, dans le territoire de Malemba Nkulu est vidé de ses occupants depuis lundi 25 janvier, rapportent mardi 26 janvier des sources locales. Environ 300 ménages ont abandonné leurs activités pour se réfugier à Mulongo-Centre. Selon les mêmes sources, ces villageois affirment s'être sentis en insécurité après la libération de la prison par le parquet secondaire de Malemba-Nkulu il y a une semaine, de cinq gardiens d'une ferme privée accusés par les villageois de coups et blessures et viol sur certaines femmes du village.

RDC : 171 médecins élagués de la liste de paie en 2016, déplore le Synamed. Cent soixante-onze médecins de différents hôpitaux publics de Kinshasa, du Kongo-Central, de l'Ex-Bandundu, Ex-Katanga et Nord-Kivu ont été écartés de la liste de paie du premier trimestre 2016 publiée jeudi dernier, ont déploré lundi 25 janvier les syndicats des médecins, dans un point de presse tenu à Kinshasa. Le secrétaire général du Syndicat national des médecins (Synqmed), le Dr Mankoy Badjoky, a dénoncé une décision non conforme à la procédure en vigueur. A l'en croire, les médecins élagués de la liste de paie ne sont pas fictifs comme les autorités le prétendent. Le Dr Mankoy demande aux ministères de la Santé publique et du Budget de régulariser la situation des médecins élagués de la liste de paie du premier trimestre de l'année en cours « dans les plus brefs délais pour éviter la perturbation de l'administration des soins dans les hôpitaux. »

RDC: Joseph Kabila totalise 15 ans au pouvoir. Le président de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila, totalise ce mardi 26 janvier, 15 ans à la tête du pays. Il est arrivé au pouvoir le 26 janvier 2001, dix jours après l'assassinat de son père, Laurent-Désiré Kabila, qui a renversé le Maréchal Mobutu en 1997.

A la suite du Dialogue inter-congolais organisé en Afrique du Sud, une nouvelle transition est mise en place en 2003. Joseph Kabila est désormais entouré de quatre vice-présidents : Azarias Ruberwa, Jean-Pierre Bemba, Arthur Z'Ahidi Ngoma et Yerodia Abdoulay Ndombasi. **Premières élections démocratiques** Trois ans après la mise en place de cette transition, les premières élections démocratiques sont organisées au pays. Joseph Kabila en sort victorieux, battant au second tour de la présidentielle Jean-Pierre Bemba. Il lance alors un vaste programme de reconstruction des infrastructures dénommé « 5 chantiers » : infrastructures, emploi, éducation, eau et électricité et santé. En 2011, M. Kabila est réélu président pour un second et dernier mandat. L'article 70 de la constitution stipule en effet que le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Pour son nouveau mandat, le chef de l'Etat lance un nouveau programme baptisé « révolution de la modernité », une sorte de continuité de son précédent programme censé moderniser les infrastructures du pays. **Vers la première alternance ?** Le quinzième anniversaire de l'accession de Joseph Kabila au pouvoir coïncide avec l'année de la fin de son deuxième et dernier mandat.

15 ans de pouvoir de Joseph Kabila: réactions de l'opposition et de la majorité. Joseph Bangakya, cadre de la Majorité présidentielle et président du parti Nouveaux républicains pour la justice (NRJ) estime que pendant ces 15 années au pouvoir, le chef de l'Etat a permis de réunifier le pays dont certaines parties étaient occupées par les rébellions du MLC et du RCD en 2001 quand il est arrivé au pouvoir. Il affirme également que pendant les quinze dernières années la RDC a fait des progrès dans les infrastructures et la démocratie. Mais il reproche au président Kabila de ne pas avoir réussi à renouveler la classe politique. « **Un espoir déçu** » Franck Diongo, président du parti de l'opposition Mouvement lumumbiste progressiste (MLP), estime, pour sa part, que les années de pouvoir de Joseph Kabila ont été « un espoir déçu ». Sur le plan démocratique, l'opposant affirme que Joseph Kabila est « un obstacle à la démocratie ». Pour lui, le cadeau que le président Kabila peut offrir au peuple congolais est d'organiser des élections. Le deuxième mandat de Joseph Kabila arrive à terme cette année. La constitution lui interdit de briguer un nouveau mandat.

Maniema: un activiste des droits de l'homme abattu à Salamabila. Un activiste des droits de l'homme a été abattu par balle par un policier mardi 26 janvier au cours d'une marche pacifique organisée par la société civile de Salamabila, dans le territoire de Kabambare (Maniema). Selon les témoins, trois autres personnes ont été grièvement blessées. Les manifestants dénonçaient le non-respect par la société minière Banro de ses engagements en faveur de la population locale. Le chef de groupement Kitababeya, Jean Paul Amisi Mugalu, rapporte qu'un policier a surgi au milieu des manifestants, tirant sur le président de la société civile locale.

Mercredi 27 janvier.

Ituri: 10 000 déplacés de Walendu Bindi réclament la sécurité dans leurs villages. Près de 10 000 habitants de Walendu Bindi regroupés dans un site de déplacés à Munobi depuis août 2013 réclament le rétablissement de la sécurité dans cette chefferie de l'Ituri pour regagner leurs localités. Ce site de déplacés de Munobi compte 2 182 ménages constitués essentiellement de femmes et d'enfants qui proviennent de vingt-deux localités de la chefferie de Walendu Bindi. Les déplacés de Walendu Bindi affirment avoir fui les affrontements entre l'armée et les miliciens FRPI dans leurs villages depuis août 2013. Ils affirment que la persistance de l'insécurité dans leur milieu d'origine ne leur permet pas de regagner leurs localités.

RDC : 2 millions d'enfants souffrent de malnutrition, selon l'Unicef. Environ 2 millions d'enfants vivant en RDC souffrent de malnutrition. Les épidémies de rougeole, de choléra et le paludisme

continuent de menacer leur survie, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Mardi, l'Unicef a lancé un appel humanitaire de 2,8 milliards de dollars américains pour 43 millions d'enfants dans le monde dont ceux de RDC qui vivent dans les situations de crise humanitaire.

RDC : le gouvernement adopte 28 mesures « urgentes » pour relancer l'économie. Le gouvernement de la RDC a adopté, mardi 26 janvier, vingt-huit mesures « urgentes » pour stabiliser et relancer l'économie, suite à la chute des cours des matières premières. Le gouvernement a notamment décidé de lutter contre la fraude fiscale et douanière dans les secteurs de l'économie, des télécommunications et des transports. Parmi ces mesures, le gouvernement décide aussi : d'auditer des contrats d'amodiation et de partenariat conclu avec les sociétés minières de l'Etat, de mettre plus de rigueur dans l'octroi des exonérations, la réduction des taxes à l'exportation de certains produits, de renforcer le contrôle des Sim box, de renforcer l'autorisation donnée à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) de signer des contrats de partenariat avec des sociétés spécialisées, indique le communiqué. La chute des matières premières a aussi entraîné la baisse du moral des chefs d'entreprises, de suite des exportations et des réserves internationales du pays ainsi qu'une contraction des réserves budgétaires à la disposition de l'Etat. La poursuite de l'installation des compteurs à prépaiement par la Société nationale d'électricité (Snel) pour le recouvrement des factures de consommation d'énergie électrique, figure aussi parmi les mesures adoptées. Le rapport du conseil des ministres annonce aussi « La réduction du train de vie des institutions publiques ainsi que l'encadrement et la rationalisation des dépenses publiques par une action d'harmonisation des salaires et émoluments au sein desdites institutions, le contrôle de la paie des fonctionnaires et des frais de fonctionnement et le strict respect de la loi relative à la procédure de passation des marchés publics pour les dépenses liées aux élections, le respect de la chaîne des dépenses ».

Médias : StarTimes appelle CCTV à lui céder sa fréquence à partir du 1er février. Le directeur général de StarTimes, Li Guoliang a notifié la chaîne Canal Congo télévision (CCTV), émettant à Kinshasa, de cesser d'émettre à partir du 1er février prochain. Dans sa lettre du 22 janvier dernier, il explique que sa compagnie de télédistribution est la nouvelle acquéreuse de la fréquence (5690 Mhz, sur le canal 48), autrefois détenue par la chaîne de télévision kinoise de l'opposant Jean-Pierre Bemba. Depuis le 17 décembre dernier, l'Autorité de régulation des postes et télécommunications au Congo (ARPTC) a octroyé à StarTimes 12 canaux des fréquences dont celui de CCTV.

RDC: rupture de stocks de sang dans certains hôpitaux de Kinshasa. Certains hôpitaux de Kinshasa connaissent, depuis deux semaines, une rupture de stock de sang. Cette situation expose les malades à divers risques. Les centres hospitaliers concernés sont notamment Kintambo, l'Hôpital pédiatrique de Kalembe Lembe et la Clinique Ngaliema. D'après un responsable de la banque de sang d'un des hôpitaux concernés, cette rupture est due au déficit de ravitaillement auprès du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) qui, selon lui, livre une quantité qui ne répond plus à la demande des patients.

Cancer de l'utérus: 1 100 femmes consultées gratuitement en sept mois à Kinshasa. Des médecins des Universités de Kinshasa et d'Anvers ont, depuis juin dernier, consulté gratuitement environ mille cent femmes, venues se faire dépister du cancer de l'utérus, aux Cliniques universitaires de Kinshasa. L'un des médecins engagés dans cette campagne, Dr Alex Mutombo a indiqué que cette démarche permet de prévenir le cancer de l'utérus et d'assurer la prise en charge des femmes malades.

Kinshasa: l'ex-député Vano Kiboko transféré à la prison de Ndolo. Vano Kiboko, ex-député national et président de l'association socioculturelle «Lwanzo Lwa Mikuba» a été transféré mardi 27 janvier à la prison militaire de Ndolo. Une source au sein du ministère de la Justice ayant requis l'anonymat a indiqué à l'AFP que Vano Kiboko, condamné à trois ans de prison en septembre 2015, est accusé par les autorités de la RDC d'entretenir un « groupe subversif » dans son lieu de détention

à la prison de Makala. Veno Kiboko, député national entre de 2006 et 2011, s'était opposé à une révision de la Constitution et a été incarcéré à la prison de Makala, pour incitation à la haine tribale.

Kisangani : les primes des agents des LAC non payées depuis mars 2015. Les agents des Lignes aériennes congolaises (LAC) réclament le paiement de leurs primes. Selon le vice-président de la délégation syndicale de cette compagnie aérienne, Emmanuel Lifembo, ils n'ont plus bénéficié de cet avantage depuis mars 2015. Il invite le comité de gestion provisoire de cette compagnie à payer ces primes locales des agents. Emmanuel Lifembo qualifie cette attitude d'injustice sociale.

Nord-Kivu: vive tension à Nyamilima après l'interpellation de huit leaders locaux. La tension est vive, depuis trois jours, entre les communautés Nande et Hutu, dans la localité de Nyamilima, en territoire de Rutshuru. A la base de cette situation, l'interpellation, samedi 23 janvier, de huit leaders locaux de la communauté Nande, accusés d'avoir incendié, en mai 2015, le domicile du député Eugène Serufuli. Les personnes interpellées ont été auditionnées au tribunal de grande instance de Goma, où elles ont rejeté cette allégation qu'elles considèrent de non fondée. La société civile de Nyamilima redoute que cette interpellation ravive la tension et rallume le conflit entre les communautés Nandés et Hutu.

Nord-Kivu: des FDLR ont enlevé une cinquantaine de familles à Bushalingwa. Des présumés rebelles FDLR ont kidnappé, mardi 26 janvier, une cinquantaine de familles dans la localité de Bushalingwa, en groupement Ikobo, à cheval entre les territoires de Lubero et Walikale (Nord-Kivu). Ces combattants rwandais ont emmené ces ménages vers une destination inconnue après avoir incendié leurs habitations.

Bunia : des hommes armés dévalisent des véhicules et motos à Makabo. Environ vingt véhicules et plusieurs conducteurs de motos ont été dépouillés de leurs biens, dans la nuit de mardi à mercredi 27 janvier par un groupe d'hommes armés non identifiés à Makabo, 10 kilomètres au sud de Bunia (Ituri).

RDC: hausse des violations des droits de l'homme de 64% en 2015. Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a documenté l'année passée 3 847 cas de violation des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire congolais. Ce qui représente une augmentation de 64% par rapport à 2014. Sur les 3 847 cas de violation des droits de l'homme recensés en 2015, 260 sont liés au processus électoral, signale José Maria Aranaz. Le Bureau conjoint des droits de l'homme réaffirme sa préoccupation face à la tendance à la restriction de l'espace politique et des libertés publiques, contraire aux dispositions de la Constitution de la RDC.

Corruption: la RDC classée 147e sur 168 pays par Transparency International. La RDC a gardé son rang dans le classement de Transparency International sur la corruption dans le monde. D'après le rapport 2015 de cette organisation publié mercredi 27 janvier, le pays se classe 147e sur 168 pays avec un score de 22 comme en 2014. Pour Transparency International, parmi les facteurs qui favorisent une baisse importante de la corruption on compte notamment le niveau élevé de liberté de la presse, l'accès aux informations budgétaires, le niveau élevé d'intégrité des personnes au pouvoir et un système judiciaire impartial. Quant à la corruption, elle est favorisée par une mauvaise gouvernance, la faiblesse des institutions telles que la police et le système judiciaire et un manque d'indépendance des médias. Lucas Olo Fernandes, coordonnateur régional Afrique centrale de Transparency International, recommande à la RDC de lutter contre l'impunité et de mettre en place des mécanismes de prévention.

Maniema: le « dédoublement » des partis politiques inquiète la société civile. La société civile du Maniema déplore le « dédoublement » des partis politiques qu'elle dit avoir constaté depuis la création du G7, plateforme créée par des partis exclus de la Majorité présidentielle. John

Masimango, président de la société civile de cette province, cite notamment les cas de l'ARC et du MSR dont des dissidents ont créé des partis portant le même nom.

Jeudi 28 janvier.

RDC: la police a acquis de l'équipement anti-émeute. La police nationale congolaise a acquis un arsenal important constitué d'un équipement anti-émeute. Ce matériel remis mercredi 27 janvier par le ministre de l'Intérieur au chef de la police est notamment constitué de cinq véhicules pour disperser des foules, de cinq véhicules dotés des jets d'eau pour neutraliser des manifestants ainsi qu'une importante quantité de lanceurs des grenades, des grenades assourdissantes, lacrymogènes et fumigènes.

RDC : le député Lokondo formule une proposition pour réduire les dépenses publiques. Le député national Henry-Thomas Lokondo appelle le gouvernement de la RDC à déposer un collectif budgétaire au parlement dès la rentrée parlementaire de mars. S'exprimant mercredi 27 janvier à Radio Okapi, il a indiqué que le dépôt de ce document permettra de « diminuer les dépenses des institutions ». L'élu de la majorité présidentielle (MP) réagissait aux mesures prises par l'exécutif national pour relancer l'économie nationale face à la chute des matières premières. Le journal français Le Monde explique qu'un collectif budgétaire est une « loi de finance rectificative, qui modifie en cours d'année et quand cela est nécessaire la loi de finances initiales.

Ituri : des déplacés dénoncent la discrimination dans la distribution des vivres. Des déplacés de guerre en provenance du Nord-Kivu et installés sur l'axe Komanda-Luna (Ituri) dénoncent la discrimination dans la distribution des vivres et des intrants par certaines organisations nationales et internationales. Nemy Udelapa Emoyo, représentant de ces déplacés a exprimé son inquiétude mercredi 28 janvier au coordonnateur humanitaire à l'occasion d'une distribution à plus de 3 000 ménages dans la cité de Komanda. De nombreux déplacés n'ont pas été sélectionnés parmi les bénéficiaires de ces biens au profit des autochtones, accuse Nemy Udelapa. Il estime qu'il s'agit là d'une discrimination.

Maniema : un député appelle Banro à dédommager les victimes délogées de sa concession. La société minière Banro devra dédommager les cinq cents quarante-sept creuseurs artisanaux délogés de leurs carrières dans la concession de l'entreprise incriminée. C'est ce qu'a recommandé mercredi 27 janvier le député Djumanini Malisawa de la circonscription de Kabambare, en réaction au décès du président de la société civile de cette localité. Selon lui, la société minière Banro devra aussi prendre en charge la famille de l'activiste des droits de l'homme qui a été tué mardi 26 janvier au cours d'une marche pacifique organisée par la société civile de Salamabila, dans le territoire de Kabambare, contre cette société.

Bunia : une trentaine de femmes analphabètes sensibilisées sur la prévention contre le Sida. La Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) a sensibilisé, mercredi 27 janvier à Bunia (Ituri) environ trente femmes analphabètes sur les modes de prévention contre le VIH/Sida. Selon le Dr Charles Kisamba de la section VIH/Sida de la Monusco, cette formation vise à renforcer les connaissances de ces femmes dites vulnérables qui, faute d'accès à l'information, sont les plus exposées à la contamination à cette maladie.

Lubumbashi : 151 cas de décès dus aux accidents de route enregistrés en 2015. Cent cinquante et un cas de décès dus aux accidents de route ont été enregistrés dans la ville de Lubumbashi (Haut-Katanga) en 2015. Ce chiffre a été communiqué mercredi 27 janvier par les services techniques de la Police de circulation routière (PCR) de la ville de Lubumbashi. Selon la même source, plus de 1 395 cas d'accidents de route ont été enregistrés au cours de la même année dans la même ville, 237 cas de blessés graves, 154 cas de blessés légers ainsi que 119 cas des personnes sorties avec des traumatismes.

Ex-Kasaï-Oriental : des étudiants protestent contre la fermeture de leurs universités. Des étudiants des dix-sept établissements universitaires de l'ex-Kasaï-Oriental protestent contre la fermeture de leurs instituts et établissements d'enseignement supérieur. Ils sont descendus dans la rue jeudi 28 janvier à Mbuji-Mayi pour manifester leur mécontentement. Dans un arrêté du 17 octobre dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Théophile Mbemba, avait ordonné la fermeture de 174 établissements de l'enseignement universitaire à travers la RDC.

RDC: aucun parti n'a quitté le G7, affirme Mwando Nsimba. Le président en exercice du G7, Charles Mwando Nsimba, a déclaré jeudi 28 janvier qu'aucun parti n'avait quitté cette plateforme constituée de formations politiques exclues en septembre 2015 de la Majorité présidentielle. Charles Mwando Nsimba a affirmé que les informations diffusées sur les réseaux sociaux faisant état du retrait du G7 de l'Unadef, son parti politique, et de l'Unafec de Gabriel Kyungu sont fausses.

RDC: la Ceni, le gouvernement et leurs partenaires veulent débloquent le processus électoral. Au cours d'une réunion tripartite organisée jeudi 28 janvier à Kinshasa, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le gouvernement et les partenaires internationaux de la RDC se sont engagés à débloquent le processus électoral. Le gouvernement a notamment indiqué qu'il était déterminé à décaisser des financements pour le processus électoral. Il a également annoncé que le gouvernement allait présenter lors de la session parlementaire de mars deux projets de loi nécessaires à cette révision du fichier électoral. Pour sa part, le numéro deux de la Monusco, Mamadou Diallo, a évoqué le soutien que pourrait apporter la mission onusienne au processus électoral.

RDC: le gouvernement et la Monusco signent un accord pour la reprise des opérations dans l'Est. Le Gouvernement congolais a signé jeudi 28 janvier à Kinshasa un accord de coopération militaire avec la Monusco pour la reprise des opérations dans l'Est de la RDC. D'après la RTNC, la télévision publique congolaise, les forces de la Monusco apporteront un appui logistique et militaire aux FARDC lors des opérations contre les groupes armés encore actifs dans cette région.

RDC: les élections ne peuvent pas être organisées dans le délai constitutionnel, selon une ONG. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) n'est pas techniquement capable d'organiser les élections dans le délai constitutionnel, estime la Commission africaine pour la supervision des élections (Case). Cette ONG a invité, jeudi, 28 janvier la Ceni, à informer la population sur l'impossibilité technique d'organiser les élections dans les délais prévus par la constitution. Pour expliquer l'impossibilité d'organiser les élections dans les délais constitutionnels, il évoque le temps que peut prendre la révision du fichier électoral réclamé par la plupart des acteurs impliqués dans le processus électoral en RDC.

Vendredi 29 janvier.

Dialogue: Etienne Tshisekedi pose ses conditions à Mme Zuma. Dans une lettre adressée mardi 26 janvier à la présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Zuma, le président de l'UDPS, Etienne Tshisekedi a présenté à nouveau ses conditions pour prendre part à ce forum. L'UDPS insiste sur la tenue des élections dans les délais constitutionnels et réclame tout dialogue convoqué par le président Kabila. Selon la note de Tshisekedi à Mme Zuma, le dialogue auquel l'UDPS reste attachée est celui qui, sous la médiation internationale, va garantir : le respect de la constitution et des délais qu'elle prescrit, le règlement du contentieux électoral de 2011, la restructuration de la Ceni, l'organisation d'un processus électoral crédible et apaisé, l'alternance politique par un transfert pacifique du pouvoir. Les délégués de l'UDPS ont présenté ces conditions le 20 janvier dernier à Edem Kodjo, l'émissaire de l'Union africaine qui consulte les forces politiques et sociales congolaises en vue du dialogue.

RDC: des prisonniers libérés pour désengorger les prisons. Le ministre de la Justice et des droits humains, Alexis Tambwe Mwamba a ordonné la libération jeudi 28 janvier de plusieurs centaines de prisonniers. Selon les arrêtés ministériels lus à la télévision nationale, ces mesures concernent des prisonniers ayant bénéficié de l'amnistie et de la libération conditionnelle. L'objectif, selon les sources du ministère de la Justice, est de désengorger les prisons congolaises souvent surpeuplées.

Haut-Katanga : Caritas bat campagne en faveur de l'allaitement maternel à Kapolowe. Une campagne pour la promotion de l'allaitement maternel suivi des enfants de 0 à 6 mois et l'alimentation des compléments nutritifs des enfants de 6 à 24 mois est organisée par Caritas Congo en faveur des habitants de la localité de Kapolowe dans le Haut-Katanga. La campagne vise l'amélioration de l'alimentation des enfants dans la zone de santé de Kapolowe où le taux de prévalence de la malnutrition est la plus élevée par rapport à d'autres zones de santé de l'ex-Katanga.

Prison centrale de Makala: les conditions d'accueil se dégradent au fil des ans. Les détenus de la prison centrale de Makala sont logés dans des conditions qui empirent au jour le jour, a constaté jeudi 28 janvier un reporter de Radio. La surpopulation carcérale à Makala a franchi un seuil inquiétant, selon certains détenus et autorités pénitentiaires qui se sont exprimés sous le couvert de l'anonymat. Construite par le pouvoir colonial pour une capacité d'accueil de 1500 prisonniers, la prison centrale de Kinshasa accueillait 6000 prisonniers en 2014, 6 600 en 2015. Et depuis le 15 janvier, ce chiffre est passé à 7400 détenus. Plusieurs centaines de personnes jamais jugées sont des détenus de droit commun.

CCTV n'envisage pas de céder sa fréquence à StarTimes. La chaîne Canal Congo télévision (CCTV), émettant à Kinshasa a décidé d'ignorer la correspondance que lui a adressée la société StarTimes, lui demandant de cesser d'émettre à partir du 1er février sur la fréquence (5690 Mhz, sur le canal 48) qu'elle a acquise auprès des autorités congolaises. Le directeur général de CCTV, Stéphane Kitutu Oleontwa, a déclaré jeudi à Radio Okapi que le moratoire pour la migration à la télévision numérique court encore et CCTV attend plutôt d'être notifiée par une structure étatique par rapport à ce dossier et non par une entreprise privée.

Nord-Kivu : Julien Paluku salue la reprise de la coopération militaire entre FARDC et Monusco. Le gouverneur du Nord-Kivu salue l'accord de coopération militaire signé entre le Gouvernement congolais et la Monusco pour la reprise des opérations dans l'Est de la RDC. La coopération militaire sur le terrain entre les deux forces avait été interrompue d'abord contre les rebelles hutu rwandais (FDLR) l'année dernière. La Monusco avait à l'époque accusé certains commandants militaires d'avoir commis des graves violations des droits de l'homme.

RDC : 171 médecins impayés, la banque centrale va examiner chaque dossier. Le président du comité de suivi de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat à la Banque centrale du Congo, Jean-Louis Kayembe a promis ce vendredi 29 janvier d'examiner au cas par cas les dossiers des médecins élagués de la liste de paie du premier trimestre 2016. L'objectif sera, selon lui, de comprendre les raisons qui ont poussé les autorités compétentes en l'occurrence, les ministères de santé et du budget, à écarter de la liste de paie ces médecins.

Mbandaka : la police interpelle cinq évadés du cachot du parquet. La police de Mbandaka a interpellé du mardi 26 à jeudi 28 janvier cinq prisonniers qui s'étaient évadés il y a plus de deux semaines du cachot du parquet de Mbandaka. Parmi les cinq interpellés, figurent un bandit condamné pour meurtre et une femme de 25 ans condamnée pour vols à répétition. Les trois autres sont des bandits de grand chemin.

RDC: des ex-ministres n'ayant pas déclaré leurs biens s'exposent aux poursuites judiciaires. Le procureur général près la Cour constitutionnelle indique que des ex-membres du gouvernement qui n'ont pas déclaré leurs patrimoines s'exposent aux poursuites judiciaires. Dans son arrêt rendu le

même vendredi, la Haute cour a constaté que les anciens membres du gouvernement n'ayant pas déclaré leurs patrimoines ont violé l'article 99 de la Constitution.

Lubumbashi: l'Unadef dénonce la confiscation des T-shirts portant ses effigies. L'Union nationale des démocrates et fédéralistes (Unadef), parti membre du G7, dénonce la confiscation d'un lot de 40 000 T-shirts et autres casquettes portant ses effigies. Il a indiqué que ces objets ont été confisqués au poste frontalier de Mokambo, à près de 160 km de Lubumbashi.

Ituri: les parlementaires accusent les FARDC de se déguiser en coupeurs de route. Les parlementaires originaires de l'Ituri accusent les FARDC de se déguiser en coupeurs de route pour piller les voyageurs sur les axes routiers Bunia-Mambasa, Bunia-Aru et Bunia-Mahagi. Ce que dément le commandant de la 32e Région militaire, général Jean-Pierre Bongwangela. Pour illustrer leurs propos, ils ont cité le cas du pillage de près de vingt motos et camions, perpétré dans la nuit du 26 au 27 janvier par des hommes armés non loin d'une position des FARDC, dans la localité de Marabo.

RDC: plaidoyer pour la libération des amnistiés encore en prisons. Avant de signer de nouveaux arrêtés, il convient d'abord de libérer une centaine d'autres détenus déjà amnistiés mais qui continuent à croupir dans des prisons, a déclaré vendredi 29 janvier à Kinshasa, Me Peter Ngomo, avocat conseil de quelques détenus de la prison centrale de Makala et militaire de Ndolo. Il a réagi ainsi à la suite des arrêtés signés jeudi 28 janvier, par le ministre de la Justice et Droits humains, Alexis Tambwe Mwamba, ordonnant la libération de plusieurs centaines de prisonniers en RDC. Ces mesures du gouvernement visent des détenus ayant bénéficié de l'amnistie et de la libération conditionnelle.

Elections: l'opposition extra-parlementaire appelle à la contribution des agents de l'Etat. L'opposition extra-parlementaire propose que les agents de l'Etat ayant un salaire minimal de 500 dollars américains puissent contribuer à hauteur de 1% de leurs salaires durant six mois pour la tenue des élections dans le délai constitutionnel. Il a également proposé que le programme du gouvernement se focalise sur l'organisation des élections avant la fin de l'année en cours.

Samedi 30 janvier.

RDC: Radiotélévision Nyota et Télévision Mapendo interdites de diffusion. La Radiotélévision Nyota et la Télévision Mapendo n'émettent plus depuis le jeudi 28 janvier. Dans un arrêté rendu public le 20 janvier, le ministre de la Communication et des Médias, Lambert Mende, avait annoncé que les deux médias émettant à Lubumbashi sont interdites de diffusion sur toute l'étendue du territoire national. Il est reproché aux deux médias de ne pas s'être acquittés des frais relatifs au droit de déclaration préalable, à la redevance de contrôle de conformité et à la redevance audiovisuelle.

RDC: plaidoyer pour des institutions «indépendantes» de lutte contre la corruption. Trois jours après la publication du dernier rapport de Transparency International sur l'indice de corruption classant la RDC à la 147e place sur 168 pays, le professeur Kutumisa Kyota, ancien ministre de l'Education, plaide pour la mise en place des institutions indépendantes chargées de lutter contre la corruption. Pour le professeur Kutumisa Kyota, la RDC aura toujours du mal pour endiguer la corruption qui, selon lui, gangrène presque tous les secteurs de la vie nationale. Au sujet du travail du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de lutte contre la corruption, le professeur Kutumisa estime que Luzolo Bambi est « un général qui n'a pas de troupes ». Il pense qu'il faudrait « recréer » la commission d'éthique et de lutte contre la corruption. En outre, l'ancien ministre de l'Education croit connaître les principaux responsables des actes de corruption en RDC : « C'est toujours le gouvernement et ses sous-structures, l'administration et les restes qui sont les responsables de cette

corruption ». Il plaide ainsi pour la mise en place des institutions indépendantes chargées de la lutte contre la corruption. Il souhaite également que la justice se saisisse davantage des cas de corruption.

Chan 2016:Rwanda-RDC (1-2). Le Rwanda a fait face à la RDC pour le premier match des quarts de finale du Chan 2016. Une rencontre remportée par les Congolais qui ont battu leurs voisins sur le score de deux buts à un après les prolongations.

Addis-Abeba: ouverture du 26e Sommet de l'Union africaine. Le 26e Sommet de l'Union africaine (UA) a ouvert ses portes, samedi 30 janvier, à Addis-Abeba (Ethiopie). Prévu jusqu'au dimanche 31 janvier, ces assises planchent sur les droits de l'Homme mais également sur les crises qui secouent le continent notamment au Burundi. Les chefs d'Etat africains vont se prononcer sur l'éventuel envoi au Burundi d'une force africaine de maintien de la paix pour y enrayer le cycle de violences.

Dimanche 31 janvier.

RDC: une commission en chantier pour l'enrôlement des Congolais de la diaspora. Le gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) se préparent à mettre en place une commission mixte pour la réussite de l'enrôlement des Congolais de l'étranger. Le vice-ministre des Affaires étrangères en charge des Congolais de l'étranger, Antoine Boyamba, l'a annoncé, samedi 30 janvier, à l'issue d'un échange avec le président de la Centrale électorale à Kinshasa. Pour sa part, le président de l'institution électorale, Corneille Nangaa estime que l'enrôlement des Congolais de la diaspora nécessite une harmonisation entre la Ceni et le gouvernement. Il a noté qu'il y a encore une barrière dans ce processus d'enrôlement de citoyens congolais vivant à l'étranger: «Pour s'enrôler, il faut être sur le territoire national. Parmi les barrières légales que nous avons soumises au gouvernement pour en faire un projet de loi, c'est entre autres, la révision de cette loi et permettre à ce que les Congolais qui sont à l'étranger se fassent identifier et inscrire ».

Nord-Kivu : les FARDC affirment avoir arrêté les 15 présumés disparus de Mugunga. L'armée affirme avoir arrêté, depuis lundi dernier, les quinze personnes annoncées portées disparues du camp des déplacés de Mugunga 3 à Goma (Nord-Kivu). Le porte-parole des opérations Sokola 2, le capitaine Guillaume Ndjike l'a précisé vendredi 29 janvier. Selon lui, ces personnes se sont retrouvées « à un mauvais endroit, et au mauvais moment ». Selon le capitaine Guillaume Ndjike, la zone où ces femmes sont allées chercher du bois de chauffe, est une zone opérationnelle sous la responsabilité de ces commandos. Il a indiqué que ces quinze personnes, essentiellement des femmes et des enfants, ont été transférées à l'Etat-Major de Sokola 2. Elles seront libérées avoir été entendues. À en croire certains responsables du quartier Mugunga, ces commandos FARDC tracassent déjà depuis bien longtemps les habitants de ce quartier situé à la périphérie Ouest de Goma.

RDC : la communauté internationale appelée à mobiliser les fonds pour les élections. La Mission internationale d'observation électorale(M.I.O) appelle la communauté internationale à mobiliser les fonds et à financer les élections en République démocratique du Congo (RDC). Le coordonnateur de cette structure, Jérémie Kenda Tshinyama, estime que le gouvernement tarde à financer le processus électoral. Il a interpellé le gouvernement, la communauté internationale et la Ceni, chacun de son côté, à « sauver » le processus électoral. Selon le rapport annuel de cette organisation, la M.I.O a recruté à ce jour dix-huit mille observateurs électoraux près à couvrir les prochaines élections sur toute l'étendue de la RDC.

RDC : plus de 1 000 médecins ont prêté serment à Kinshasa. Mille vingt-sept nouveaux médecins ont prêté serment, samedi 30 janvier à Kinshasa. La cérémonie s'est déroulée devant le comité directeur de l'Ordre national des médecins qui a pris acte de leurs serments.

Tshopo: l'Hôpital de référence d'Ubundu en difficulté de fonctionnement. L'Hôpital général de référence d'Ubundu, à 125 km au Sud de Kisangani (Tshopo), éprouve d'énormes difficultés pour la pose des diagnostics des patients suite au manque des certains matériels appropriés dont la radiographie et l'échographie. Le médecin chef de la zone de santé d'Ubundu, docteur Daniel Pululu a indiqué que cette situation ne permet pas au corps soignant de distinguer certaines pathologies et d'apporter des soins appropriés. A cela s'ajoute le manque d'ambulance pour le transfert des malades à Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo.

Tanganyika: 25 véhicules de transport bloqués sur la route Kalemie-Kongolo. Vingt-cinq véhicules de transport sont bloqués, depuis quelques jours, sur le tronçon Kalemie-Kongolo, dans la province du Tanganyika à la suite de mauvais état de route entre les localités Mujunda, Kibeya et Songa. Des sources concordantes signalent déjà l'apparition de certaines maladies parmi les passagers bloqués, plus particulièrement les femmes et les enfants.

Nord-Kivu: les FARDC délogent les FDLR de plusieurs localités. Les Forces armées de la RDC (FARDC) ont délogé les rebelles FDLR de plusieurs localités des territoires de Lubero et Walikale notamment Buleusa, Rusamambo, Mizinga, Rusoha et environs, au terme des opérations lancées depuis une semaine dans cette contrée.

Goma: 36 personnes comparaissent pour terrorisme. Trente-six personnes comparaissent, depuis une semaine, pour terrorisme et détention illégale d'arme de guerre, à la Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu, à Goma. Ces prévenus sont accusés d'avoir attaqué, en juin 2015, l'aéroport de Goma. Dans un communiqué du 27 janvier dernier, l'ONG Cercle international pour la défense des droits de l'homme, la paix et l'environnement (CIDDHOP) a demandé aux autorités provinciales du Nord Kivu de mettre les moyens adéquates à la disposition de cette cour pour permettre un bon déroulement de ce procès. Pour le CIDDHOP, la majorité des prévenus sont des civiles et sans avocat. L'ONG fustige le fait que cette cour siège en premier et dernier degré, pourtant la constitution congolaise donne à chaque citoyen le droit à la double juridiction, ce qui n'est pas le cas dans ce procès.